

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 99 (1954)
Heft: 7

Rubrik: Chronique anglaise

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les colonnes mobiles de défense passive

L'expérience chèrement acquise pendant la dernière guerre a appris à l'Angleterre la nécessité d'avoir des organisations d'hommes et de femmes bien entraînées et prêtes à remédier aux effets des attaques aériennes ennemies sur la population civile. La loi de 1948 sur la Défense passive a reconnu le fait qu'une organisation permanente de Défense passive était aussi indispensable à la sûreté du pays que pouvaient l'être une marine, une armée ou une aviation. En fait, sans le solide appui fourni par la Défense passive, les forces armées ne pourraient pas opérer efficacement.

Pendant ces quatre dernières années, l'organisation de la Défense passive a fait partie du système de politique qui consiste à négocier en s'appuyant sur la force. On a développé le réseau de transmissions et les systèmes de contrôle et d'avertissement ; on a accumulé des stocks importants de matériel et de réserves de Défense passive et on a établi plusieurs centres d'instruction, y compris une école tactique et d'état-major de la Défense passive. En ce qui concerne le recrutement, les services de la Défense passive se sont fixé le chiffre de 500 000 membres pour le temps de paix, et pour le moment 300 000 hommes et femmes se sont enrôlés ; ce sont tous des volontaires qui donnent quelques heures de leur temps à l'entraînement.

Il existe trois formations de Défense passive : le Service auxiliaire d'incendie, qui a pour rôle de renforcer les services d'incendie réguliers ; le Service national des hôpitaux de réserve,

qui se compose d'infirmières diplômées et auxiliaires destinées à renforcer le personnel des hôpitaux et à former le personnel des postes de secours et des postes mobiles ; enfin, le corps de la Défense passive, qui n'a pas sa contrepartie en temps de paix, mais qui, en temps de guerre, s'occuperait des travaux de sauvetage, des ambulances et des services sociaux. A ces formations, s'ajoute la Police auxiliaire, qui existe depuis plus de cent ans ; elle aide la police régulière en temps de paix et fournira les réserves instruites dont on aura besoin pour étendre les services de police en temps de guerre.

Pour le moment, la Défense passive est surtout organisée sur des bases locales ; mais on étudie des projets d'établissement de réserves régionales, sous la forme de colonnes mobiles qu'on pourrait envoyer sans délai pour aider toute municipalité qui se trouverait débordée. Cette idée remonte à la dernière guerre. Les premières colonnes mobiles ont été formées en 1942 et stationnées en des points stratégiques, c'est-à-dire à proximité des lieux qui auraient le plus probablement besoin d'elles. Des détachements sont venus à Londres en 1944 pour aider à repousser les attaques des V2 et d'autres ont formé la colonne d'Outre-Mer qui a opéré (dans son rôle de défense passive) avec le 21^e Groupe d'armées à Anvers.

Ces premières colonnes mobiles, bien qu'elles aient fait d'excellent travail, n'étaient que des éléments de circonstance et leur expérience ne correspondait guère à la situation d'aujourd'hui. Lorsqu'on a réorganisé la Défense passive après la guerre, on a généralement été d'accord pour admettre que si le pays était soumis à des bombardements atomiques ou à des raids intensifs, les colonnes mobiles seraient indispensables ; mais on n'était pas d'accord sur les meilleures façons d'équiper, d'organiser et d'utiliser ces colonnes. C'est en grande partie pour trouver les réponses à ces questions qu'on a formé à Epsom, dans le Surrey, au début de l'année dernière, une colonne mobile d'essai. Comme on n'aurait pas pu effectuer les expériences nécessaires, avec des volontaires ne disposant que d'un nombre d'heures limité, les Ministères de la Guerre et

de l'Aviation ont prêté 150 officiers, ainsi que des hommes qui se sont portés volontaires, pour le travail qu'il y avait à faire ; l'armée avait prêté 100 hommes et la R.A.F. 50. Le personnel et les instructeurs étaient fournis par le Ministère de l'Intérieur.

Au bout de trois mois d'entraînement intensif à Epsom, la colonne entreprit une tournée de plus de 10 000 kilomètres en Angleterre, dans le Pays de Galles et en Ecosse, tournée pendant laquelle elle donna des démonstrations nombreuses devant les organisations municipales de Défense passive, avec lesquelles elle collabora dans des exercices très divers. L'exercice qui a couronné la série de démonstrations a eu lieu en décembre dernier à Greenwich, sur la Tamise. C'était un exercice amphibie comprenant des mouvements en embarcations de détachements de sauvetage et de premiers soins avec leur matériel, et l'évacuation de blessés par bateaux également. Cet exercice marqua la fin de la tournée et aussi la fin de la première phase des essais ; à ce moment, en effet, la plupart des soldats et des aviateurs qui avaient formé le petit personnel de la colonne avaient terminé leur temps de service militaire et devaient commencer à faire partie de la Réserve (dans les divisions de Volontaires ou dans les forces de réserves de la R.A.F.) ; de toute façon, ils n'avaient été prêtés à la Défense passive que pour un an. A la fin de 1953, tous étaient partis.

Néanmoins, le premier mois de la nouvelle année a fourni de nombreuses occupations au petit quartier général d'Epsom. Il s'est consacré à l'organisation de la deuxième phase, qui a commencé le 1^{er} février ; un nouvel effectif d'hommes faisant leur service est arrivé et on a formé une nouvelle colonne d'essai. Le groupe est plus important que le premier : il se compose de 180 officiers et hommes, dont 130 ont été fournis par la R.A.F. et 50 par l'armée. On a maintenant mis au point, sur les bases de l'expérience acquise l'année dernière, une bonne organisation provisoire. La colonne est divisée en trois éléments, chacun composé de six véhicules dont chacun porte une équipe de huit hommes, avec des assistants motocyclistes. Il existe un quartier général établi en section mobile, doté de la sans-fil, et

un échelon administratif comprenant des cuisines mobiles et des ateliers de réparations. La colonne, avec une soixantaine de véhicules, est entièrement indépendante et se suffit à elle-même.

Dans un récent rapport, la Commission des budgets de la Chambre des Communes a suggéré qu'on pourrait affecter régulièrement une certaine quantité d'hommes faisant leur service à cette branche de la Défense passive et qu'une fois qu'ils auraient été instruits et seraient bien au courant de leur tâche ils passeraient dans une réserve spéciale qui servirait à former les colonnes mobiles en temps de guerre. La Commission a fait remarquer aussi que si on formait treize cadres de colonnes mobiles disséminés dans tout le pays, on pourrait instruire chaque année environ 2000 hommes et leur donner un niveau d'entraînement auquel ne pourraient pas atteindre des volontaires ne consacrant à la Défense passive qu'un certain nombre de leurs heures de loisir.

MICHAEL REYNOLDS

Le nouveau canon antichar

Depuis la fin de la dernière guerre, les armées du monde entier essaient de mettre au point un canon antichars destiné à l'infanterie qui soit réellement efficace — un canon assez puissant pour faire face aux chars modernes lourds et, en même temps, assez léger pour qu'on puisse le manier facilement dans les zones avancées. L'Armée anglaise estime qu'elle dispose désormais d'une telle pièce. Elle est déjà en cours de production et l'on doit commencer à la distribuer aux unités intéressées dans le courant de l'année.

Le nouveau canon anglais est une arme sans recul, c'est-à-dire que lorsqu'elle tire, son mouvement en avant est compensé par un